



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
Service environnement

Charleville-Mézières, le **11 DEC. 2022**

Unité eau
Affaire suivie par : Romy WITOSLAWSKI
Tel : 03 51 16 51 91
Fax : 03 24 37 51 17
@ : romy.witoslawski@ardennes.gouv.fr

Objet : Synthèse des observations du public relatives au projet d'arrêté instituant des réserves de pêche sur les eaux du domaine public fluvial et sur les cours d'eau non domaniaux du département des Ardennes jusqu'au 31 décembre 2027

Le projet d'arrêté instituant des réserves de pêche sur les eaux du domaine public fluvial et sur les cours d'eau non domaniaux du département des Ardennes jusqu'au 31 décembre 2027 a fait l'objet d'une consultation du public du 7 au 29 novembre 2022 inclus via une mise en ligne sur le site internet des services de l'État des Ardennes.

A l'issue de cette période de consultation, aucune remarque n'a été formulée par le public.